



DÉPARTEMENT
DU HAUT-RHIN

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :

29

Nombre des membres en
fonction :

29

Nombre des membres
participant à la séance

21 + 3 procurations

OBJET :

Point n° 7d

Approbation de l'attribution du bois de service pour 2026

Mise en ligne sur le site
internet de la commune le
3 février 2026 par
Monsieur Gilbert STOECKEL
Maire de Thann

Cette délibération peut faire
l'objet d'un recours devant le
tribunal administratif pendant
un délai de deux mois à
compter de sa publication et
de sa réception par le
représentant de l'Etat

EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 janvier 2026

Etaient présents : M. STOECKEL, Mme FRANÇOIS-WILSER, M. VETTER, Mme BAUMIER-GURAK, M. THIEBAUT, Mme KEMPF, M. GOEPFERT, Mme HOMRANI, M. WEINGAERTNER, Mme VISCHEL, M. STAEDELIN, Mmes LEGRAND, BITSCH, PERY, BILLIG, M. CHOLAY, Mmes DIET, CALLIGARO, SIZERE, M. Eugène SCHNEBELEN, Mme MALLER

Etaient excusés et ont donné procuration :

Mme TORRENT, excusée, a donné procuration à Mme KEMPF
M. MORVAN, excusé, a donné procuration à M. WEINGAERTNER
M. BELHADRI, excusé, a donné procuration à Mme BAUMIER-GURAK

Etaient excusés, sans procuration :

M. SCHMITT
M. Charles SCHNEBELEN, a quitté la séance du Conseil Municipal à 9h50

Etaient absents, non excusés :

M. BOCKEL
Mme MURA
M. SLIMANI

Madame Sylvie KEMPF, adjointe déléguée à l'environnement, à la nature, au développement durable et à la démocratie participative, expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est d'usage de leur proposer, chaque année, d'attribuer du bois de service.

Le bois de service est délivré à des associations, organismes ou services concourant à l'intérêt général de la Ville, ainsi qu'aux bûcherons retraités en tant qu'avantages en nature.

Il est proposé de répartir cette dotation pour l'année 2026 comme suit :

- 10 stères de bois façonné pour chacun des bûcherons retraités (2 agents),
- 20 stères de bois façonné pour l'agent de l'ONF, Monsieur ALLAIN,
- 5 stères de bois façonné pour une veuve de bûcheron.

Chaque année, une dotation de 30m3 de bois destiné à la menuiserie municipale est également prévue ainsi que 4 stères de bois façonné pour le marché de Noël.

Cela étant exposé, il est proposé à l'assemblée d'adopter les termes de la délibération suivante,

Vu les éléments exposés par Madame Sylvie KEMPF, à savoir la quantité de bois de service attribuée pour 2026 ainsi que les bénéficiaires de ces attributions,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

- approuve les attributions de bois de service pour l'année 2026.

Pour extrait conforme
Gilbert STOECKEL
Maire de Thann



Philippe CHUDANT
Secrétaire de Séance